

faite. En Saskatchewan nous avons perdu quatre circonscriptions, passant de 17 à 13. Je n'entamerai pas un débat politique. Mais la population a énormément diminué, du milieu des années 40 jusqu'à 1960, période qui coïncide avec l'administration d'un gouvernement socialiste dans cette province. Je dis cela sans aucune raison particulière, tout simplement parce que c'est la vérité. La province est flanquée par l'Alberta et le Manitoba dont les gouvernements favorisent la libre entreprise. Nous sommes revenus en arrière en Saskatchewan et nous n'avons plus que 13 circonscriptions. Il y a longtemps que nous en avons eu si peu.

De quoi s'est inspiré la commission dans l'exécution de son mandat? J'ignore qui elle a consulté mais le président de la commission, excellent ami à moi depuis bon nombre d'années et étudiant dans mon cabinet, a fait la déclaration suivante:

La Commission a étudié attentivement chaque observation formulée, mais elle n'a pu donner suite à aucune d'entre elles.

Le rapport parle des instances formulées lors des réunions tenues un peu partout dans la province. Chacune des six agglomérations, Regina, Moose-Jaw, Swift-Current, Saskatoon, Prince-Albert et Weyburn, a présenté un mémoire. Au moins une d'entre elles aurait dû avoir raison. Mais on les a toutes écartées. On a discuté, puis la commission a décidé que les arguments n'étaient pas fondés. Le président poursuit en disant que ces audiences ont convaincu la commission qu'à tout prendre la carte proposée était acceptable. J'ignore sur quoi il fonde cette impression, car le jour même où cette déclaration a été publiée, j'ai critiqué au nom de notre parti la façon de procéder de la commission, et mes déclarations ont été convenablement rapportées par la presse.

J'ai aussi signalé que des mesures devraient être prises pour que nous ne perdions pas quatre circonscriptions, compte tenu des ressources inouïes de notre province et de ses réalisations multiples que peu de députés peuvent imaginer. Il nous reste 13 sièges. Nous en sommes réduits à environ trois fois la représentation de l'Île-du-Prince-Édouard, à un peu plus de représentants que la Nouvelle-Écosse. Ces deux provinces ont des droits fondamentaux; elles sont assurées que le nombre de leurs députés ne sera pas réduit en deça d'un certain minimum, et cela est approprié et convenable.

M. Stewart: Le Nouveau-Brunswick.

Le très hon. M. Diefenbaker: Oui, 12 députés. Il convient que notre province, avec ses vastes exploitations et son expansion dans le seul domaine de la potasse, exploitation qui fera pâlir de plus en plus au fil des ans l'importance du blé et des produits agricoles, que notre province, dis-je, ait plus de représentants. Et pourtant nous n'en avons que 13. Nous devons songer à une modification constitutionnelle qui permette de prévoir une représentation plus nombreuse pour une province aussi vaste et aussi importante que la Saskatchewan.

• (4.10 p.m.)

Le président a ajouté:

Nous avons évalué les mémoires avec sympathie, mais la commission a essayé de s'assurer que l'application de tout changement proposé constituerait une amélioration de l'ensemble.

C'est une attitude étrange et extraordinaire que celle dont ont été témoins des députés de toutes les parties de la Saskatchewan lorsqu'ils ont formulé des oppositions devant la commission des quatre qui leur a simplement dit ceci: «Vous ne savez pas ce dont vous parlez. Nous ne croyons pas que vos propositions méritent étude, et nous les rejetons en conséquence.»

Il a dit aussi:

...nous avons constaté qu'en général aucune tentative visant à retracer la carte conformément aux propositions reçues ne nous a persuadés qu'il en résulterait quelque amélioration.

Aujourd'hui, monsieur l'Orateur, vous avez entendu le député de Qu'Appelle (M. Hamilton) qui, malgré le peu de temps à sa disposition, a formulé avec une grande force de persuasion un argument contraire, qu'on ne saurait écarter. Il est intéressant de noter que depuis bon nombre d'années, ceux qui vivent dans l'atmosphère culturelle et formative des universités croient que les régions rurales ont joui d'une représentation trop forte. D'après certains politologues, il est mauvais que les circonscriptions rurales ne soient pas tenues en principe de compter autant d'habitants que les circonscriptions urbaines.

Je ne puis consigner au compte rendu le document que je vous montre, monsieur l'Orateur, mais si, en consultant l'annexe D de la carte projetée de la Saskatchewan, vous observez la région représentant Meadow-Lake, vous voyez que son député devra partir de Battleford-Nord et se rendre jusqu'à Uranium City, ville très florissante située à l'extrême Nord de la Saskatchewan. Mais la commission n'en avait pas assez. Elle a ajouté à la circonscription de Meadow-Lake une région